



BOURSES NATIONALES DE LYCEE RENTREE 2018

publié le 18/05/2018 - mis à jour le 19/05/2018

Descriptif :

La demande de bourses de lycées (général ou pro) se réalise en ligne par le portail scolarité service. Pour cela, les parents ou responsables d'élèves de 3ème devront se connecter sur <http://ent.ac-poitiers.fr> du 3 avril au 20 juin 2018 avec les identifiant et mot de passe qui leur ont été notifiés en début d'année.

Des informations supplémentaires et un simulateur sont disponibles sur www.education.gouv.fr/aides-financi...

Une demande papier peut être faite auprès du secrétariat)

Cette année, le calcul de vos droits s'effectue à partir de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016.

Document joint

 [flyer_bourses](#) (PDF de 1 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.